



LE BILAN DE COMPETENCES

Clarifiez les ressources et étapes de votre projet professionnel

(100% distanciel en 14 heures)



POUR QUI ?

Toute personne qui souhaite faire un point sur elle-même et ses compétences en vue de s'orienter vers un projet d'évolution professionnelle. Salarié du privé ou du public, demandeur d'emploi ; financé par son organisation ou à titre individuel.

OBJECTIFS

Les objectifs sont définis conjointement par le bénéficiaire et le consultant en tenant compte des priorités et des caractéristiques du projet du bénéficiaire, et sur les bases des objectifs opérationnels et pédagogiques.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

A l'issue du bilan de compétences, le bénéficiaire sera en capacité de :

- Avoir une vision claire de ses ressources personnelles et professionnelles au service de son projet professionnel
- Mettre en œuvre les étapes menant à la réalisation de son projet professionnel, éventuellement d'un projet alternatif
- Se mobiliser avec confiance grâce à un plan d'action réaliste

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Au cours des entretiens, le bénéficiaire acquiert une méthode et des outils qui lui permettent de:

- Adopter une démarche réflexive sur soi, en s'appuyant sur la Pratique Attentionnelle Active© comme ressource
- Déceler les valeurs, priorités et motivations qui le mobilisent pour passer du projet rêvé à un projet réalisable
- Explorer les ressorts de son comportement, afin de dépasser les certitudes / préjugés qui l'enferment et le limitent
- Repérer dans son expérience de vie et ses expériences professionnelles les talents et compétences qu'il a développés en rapport avec son projet
- Réaliser un travail personnel d'investigation à partir de référentiels emplois et compétences (ROME, APEC...) et d'entretiens avec des professionnels
- Construire un parcours professionnel qui fait sens pour lui, incluant éventuellement une formation.
- Oser sortir de sa zone de confort pour saisir des opportunités professionnelles avec confiance et assurance.

PROGRAMME DETAILLE - chaque RDV dure 1 heure en distanciel (voir détail)

Un entretien préalable, en marge du programme a pour but de cerner les caractéristiques du projet et de présenter au bénéficiaire la démarche et la déontologie ATLANS. Une fois que le bénéficiaire a accepté la démarche, le bilan de compétences proprement dit se déroule en trois phases :

PHASE PRELIMINAIRE

Les objectifs sont définis conjointement par le bénéficiaire et le consultant en tenant compte des priorités et des caractéristiques du projet du bénéficiaire, et sur les bases des objectifs opérationnels et pédagogiques.

RdV 1

Durée : 1 heure - Etablir les objectifs du bilan de compétences

Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin

Ressources utilisées : l'Analyse Partagée de Situation (APS), des exercices d'attention ou un premier aperçu du parcours professionnel du bénéficiaire à partir de son CV.

PHASE D'INVESTIGATION

Cette phase a pour objectif de définir les étapes du projet professionnel. Les étapes ainsi définies doivent permettre au bénéficiaire de construire ensuite un projet en phase avec ses envies et en cohérence avec les opportunités du marché de l'emploi.

RdV 2

Durée : 1 heure - Déceler les priorités et motivations qui nous mobilisent pour passer du projet rêvé à un projet réalisable

Ressources utilisées : questionnaire de motivations, sources de stress et leurs antidotes, les images mobilisatrices et de compensation.

RdV 3
RdV 4

Durée : 1 heure - Repérer dans ses expériences de vie et professionnelles les talents et compétences développés en rapport avec son projet

Ressources utilisées : portefeuille de compétences - compétences comportementales, grille des atouts et points à améliorer.

RdV 5
RdV 6

Durée : 1 heure - Explorer les opportunités de métiers en lien avec les aspirations du bénéficiaire

Ressources utilisées : répertoire des métiers (ROME), entretiens professionnels, réseaux, situation du marché de l'emploi en relation avec les thèmes souhaités.



PHASE DE CONCLUSION

Une phase de conclusion permet au bénéficiaire de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation, de recenser les conditions et moyens qui lui permettront avec l'aide du consultant de définir les étapes par lesquelles il faudra passer pour aboutir à un projet professionnel réaliste et réalisable. Un document de synthèse est remis au bénéficiaire et commenté

RDV 7

Durée : 1 heure – Valider les étapes d'un parcours professionnel qui fait sens pour soi, incluant éventuellement une formation

Ressources utilisées : plan d'actions, document de synthèse.

BILAN A 6 MOIS

Un rendez-vous à 6 mois permet de faire un point sur la mise en œuvre du projet.

EVALUATIONS & SANCTION

En amont, un entretien préalable permet de recueillir votre besoin et comprendre votre projet.

Pendant les entretiens, des bilans intermédiaires sont réalisés en fin de chaque séance.

En fin de bilan, la prestation est évaluée par un questionnaire d'appréciation, le consultant remet au bénéficiaire un document de synthèse ainsi qu'un certificat de réalisation.

Lors du bilan à 6 mois, la prestation est évaluée « à froid » par un questionnaire d'appréciation.



APPROCHE PEDAGOGIQUE

L'accompagnement du bénéficiaire pendant les entretiens en distanciel, se déroule sous forme de conversations, d'échanges, de partages de points de vue et de feedbacks. Cette approche progressive permet au bénéficiaire de trouver ses propres clés et de déceler ses critères et pensées limitantes. Des feedbacks sur son travail personnel en intersession complètent et enrichissent sa compréhension.

Notre pédagogie est adaptée au distanciel et s'articule autour de la Pratique Attentionnelle Active©. C'est une pratique d'entraînement de l'attention par la détection des automatismes de distraction et de captation qui nous détournent du présent. Avec ce renforcement de l'attention, nous développons une qualité d'observation de plus en plus fine, qui nous permet de mieux comprendre les ressorts en jeu dans notre comportement (les rôles et attitudes, les habitudes de réaction, notre système de pensées).

Des ressources pédagogiques, exercices, jeux, métaphores, questionnaires, pour permettre une approche réflexive sur soi, et documentation, liens vers des sites internet et un espace d'information dédié, avec lesquels le participant explore et définit son portefeuille de compétences et son projet.

SITUATION DE HANDICAP

En cas de besoin de compensation spécifique, nous ferons appel à notre réseau de partenaires en Ile de France, AGEFIPH, FIPHP et CAP EMPLOI 75, pour trouver une solution adaptée.

PRÉ REQUIS

Un matériel informatique (tablette, ordinateur) d'au moins 2Go de mémoire vive, avec une caméra ou webcam et un accès au réseau internet.

Être à l'aise avec le maniement de l'ordinateur.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

Nous contacter via le site [Atlans](https://atlans.eu) ou par mail à info@atlans.eu. Nous répondons à votre demande sous 48 heures ouvrées et vous proposons un entretien préalable.

Le bilan débute, après signature d'un contrat ou d'une convention, une fois passé le délai de rétractation éventuel (voir détails des conditions et des modalités dans nos conditions générales de vente). Le bilan, qui dure 14 heures, se réalise en trois mois maximum.



DATES, DUREE, LIEU & TARIF

Dates : elles sont définies conjointement

Durée, lieu : le bilan alterne des entretiens en **distanciel** (zoom) de 1 heure et un travail personnel en intersessions, pour une durée totale de 14 heures, dont 7 heures d'entretiens et 7 heures de travail personnel.

Tarif : 825 € HT, soit 990 € TTC. Aucun autre frais n'est à prévoir.

FINANCEMENT

Salariés : le bilan de compétences peut être financé par le plan de développement des compétences de l'entreprise, et le consentement du salarié est alors obligatoire.

Demandeurs d'emploi : un bilan est accessible à partir de 3 ans d'activité et après une période de 6 mois de chômage, la demande doit être faite au conseiller Pôle emploi, APEC ou CAP emploi.

Compte personnel de formation (CPF) : tout actif peut utiliser son CPF pour financer son bilan de compétences. [Mon Compte Formation](#)

DOCUMENTS UTILES

Retrouvez sur notre site internet les documents suivants :

- Livret d'accueil
- Conditions générales de vente
- Engagements déontologiques



Retrouvez toutes nos formations et bilans de compétences sur
www.atlans.eu



atlans est membre de la fédération
Les Acteurs de la Compétence